

Alerte sécheresse



^[1]L'arrêté préfectoral n°38-2019-10-21_003 du 21 octobre

2019 ^[2] place jusqu'a 20 février 2020 le bassin du Sud Grésivaudan, auquel appartient Voreppe, en alerte sécheresse sur les eaux superficielles et en alerte renforcée sur les aux souterraines.

(photo : freepik)

Les restrictions d'eau correspondant aux différents niveaux d'alerte doivent être respectées.

Au niveau "Alerte " les mesures de restrictions imposées sont les suivantes :

? Pour tous :

- Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles ;
- Interdiction du remplissage des piscines de plus de 5m³ à usage privé ;
- Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins

d'agrément, des golfs, et des stades et espaces sportifs, de 9H00 à 20H00 (sauf dispositions spécifiques irrigation) ;

- Réduction de moitié du débit dérivé alimentant les plans d'eau et des étangs par rapport au débit dérivé autorisé ;
- Interdiction de manœuvrer des ouvrages hydrauliques entraînant des lâchers d'eau ;
- Interdiction d'effectuer des travaux dans le lit du cours d'eau destinés à accroître ou maintenir le prélèvement.

? Pour les communes :

- Interdiction de laver les voiries ;
- Interdiction de faire fonctionner les fontaines publiques en circuit ouvert sur l'eau potable.

? Pour l'agriculture :

- Baisse de 15 % des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation
- Pour les autres prélèvements (hors irrigation ou assimilés domestiques) interdiction de prélever de 9h à 20h.

? Pour l'industrie :

- Respect du niveau 1 de restriction sécheresse explicité dans les arrêtés individuels d'autorisation d'exploitation des industriels (installations classées pour la protection de l'environnement).

? Pour les gestionnaires de réseau d'eau potable :

- Renforcement du suivi des niveaux des captages et des forages d'eau potable, transmission des données à l'administration.

[Tweet](#) ^[3]



[Connexion](#)



[Flux RSS](#)



[Nous suivre sur Twitter](#)



[Mentions](#)

[légales](#)



[Contact](#)

Source URL: <https://voreppe.fr/article/alerte-s%C3%A9cheresse>

Liens

[1] <https://voreppe.fr/sites/default/files/field/image/secheresse.jpg?itok=Eacvurnr>

[2] https://voreppe.fr/sites/default/files/ap_38_2019_10_21_003_vigilancealertealserterenforcee.pdf

[3] <http://twitter.com/share>